

Neuchâtel, 17 aprile 2023

**Assemblea cittadina di Peseux**

Madame, Monsieur,

Inscrite dans la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, la création des assemblées citoyennes se concrétise en ce premier semestre 2023. Il s'agit pour la nouvelle commune de Neuchâtel de mettre en place un outil de démocratie de proximité au plus près des attentes des habitant-e-s. Toute personne résidant sur le territoire communal pourra prendre part aux débats de l'assemblée citoyenne de son périmètre de résidence.

Per questo vi invitiamo alla riunione costitutiva dell'Assemblea cittadina della località di Peseux, **mercoledì 10 maggio, alle 19h30, presso la salle de spectacle, rue Ernest-Roulet 4, Peseux.**

A cette occasion, les buts et principes fondamentaux régissant les assemblées citoyennes, ainsi que les moyens et les outils démocratiques à disposition des participant-e-s vous seront exposés avant que le bureau soit désigné par un tirage au sort (avec droit de refus) parmi les personnes présentes.

Vous trouverez le rapport de la commission des assemblées citoyennes et des quartiers au Conseil général ainsi que le règlement concernant les assemblées citoyennes, du 14 novembre 2022, sur le site internet de la ville de Neuchâtel à l'adresse suivante : [www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes](http://www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes) .

Per qualsiasi altra domanda, potete rivolgervi al Servizio della popolazione e dei quartieri tramite lo sportello di accoglienza di Peseux (rue Ernest-Roulet 2, tél 032 886 59 00, e-mail [accueil.peseux@ne.ch](mailto:accueil.peseux@ne.ch)).

En espérant que cette invitation à prendre part à un nouveau mécanisme de démocratie locale retienne votre attention, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Conseil communal